

7.2 CROSSFIT FAMILY
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 43 bis rue Pierre Martin,
72100 LE MANS
823 154 737 RCS LE MANS

Ci-après la « **Société** »

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 MARS 2026**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à un montant de quarante-cinq mille cent quarante-neuf euros et soixante-dix-sept centimes (45 149,77 €) de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 45 149,77 euros

Comptes « autres réserves » 127 273,22 euros

Prélèvement :

Prélèvement sur le compte « autres réserves » 4 850,23 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 50 000,00 euros

Affectation :

À titre de dividende global à l'associée unique 50 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre de l'exercice écoulé ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

vingt mille euros (20 000,00 €), soit vingt euros (20,00 €) par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : vingt mille euros (20 000,00 €)

Exercice clos le 30 septembre 2024 :

vingt-cinq mille euros (25 000,00 €), soit vingt-cinq euros (25,00 €) par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : vingt-cinq mille euros (25 000,00 €)

Signed by:

 FS2Y

43540B5C50624D2...

Certifié conforme

Le Président

La société FS2Y

Elle-même représentée par son Président,

Monsieur Frédéric AUDEBERT

États financiers

Signed by:

43540B5C50624D2...

Bilan actif

	30/09/2025 (12 mois)			30/09/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 999,90	- 2 999,90		1 203,08
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	11 843,90	- 8 068,69	3 775,21	5 051,97
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	106 835,19	- 88 336,32	18 498,87	23 652,59
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 000,00		2 000,00	2 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	123 678,99	- 99 404,91	24 274,08	31 907,64
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 440,00		1 440,00	
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>				
<i>Autres créances (3)</i>	10 893,25		10 893,25	21 200,89
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 632,00		1 632,00	427,00
Divers				
<i>Disponibilités</i>	168 404,08		168 404,08	141 728,11
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>				261,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	182 369,33		182 369,33	163 617,00
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	306 048,32	- 99 404,91	206 643,41	195 524,64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	9 000,00	9 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	900,00	900,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	127 273,22	126 837,90
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	45 149,77	25 435,32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	182 322,99	162 173,22
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 393,73	20 421,25
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 912,37	5 130,00
Dettes fiscales et sociales	7 952,16	7 738,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62,16	62,16
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	24 320,42	33 351,42
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	206 643,41	195 524,64
(1) Dont à moins d'un an	24 320,42	33 351,42
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises	27 839,03	30 016,09	- 2 177,06	- 7,25
Production vendue - biens				
Production vendue - services	129 702,69	114 784,40	14 918,29	13,00
Chiffre d'affaires net	157 541,72	144 800,49	12 741,23	8,80
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	14 658,96	7 354,84	7 304,12	99,31
Autres produits	0,86	2 070,92	- 2 070,06	- 99,96
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	172 201,54	154 226,25	17 975,29	11,66
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	5 894,20	7 467,84	- 1 573,64	- 21,07
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	80 386,42	70 223,71	10 162,71	14,47
Impôts, taxes et versements assimilés	2 460,76	2 599,85	- 139,09	- 5,35
Salaires et traitements	11 919,58	22 815,80	- 10 896,22	- 47,76
Charges sociales	775,24	3 765,54	- 2 990,30	- 79,41
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 821,87	13 019,12	- 1 197,25	- 9,20
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	5 710,04	5 104,17	605,87	11,87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	118 968,11	124 996,03	- 6 027,92	- 4,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	53 233,43	29 230,22	24 003,21	82,12
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	1 690,38	1 147,92	542,46	47,26
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 690,38	1 147,92	542,46	47,26
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	211,04	453,82	- 242,78	- 53,50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	211,04	453,82	- 242,78	- 53,50
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 479,34	694,10	785,24	113,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	54 712,77	29 924,32	24 788,45	82,84

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	135,00		135,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	135,00		135,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 135,00		- 135,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 428,00	4 489,00	4 939,00	110,02
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	173 891,92	155 374,17	18 517,75	11,92
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	128 742,15	129 938,85	- 1 196,70	- 0,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 149,77	25 435,32	19 714,45	77,51

- (1) Dont produits concernant les entités liées
- (2) Dont intérêts concernant les entités liées
- (3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)
- (4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.